

Adhésion

Renouvellement

Mme

Mlle

M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Né(e) le :/...../.....

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :

Membre 20€ soit 6,6€ après réduction d'impôt

Couple 30€ soit 10€ après réduction d'impôt

Informations sur le conjoint

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :

Membre actif 50€ soit 17€ après réduction d'impôt

Membre bienfaiteur 150€ soit 50€ après réduction d'impôt

aute montant :€

Votre adhésion tout comme votre don vous donnent droit à une réduction annuelle sur le revenu pour 66% de leur montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15.000euros de dons par foyer fiscal. Pour les adhésions ou les dons effectués en 2019, un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en avril 2020. Les dons à un parti politique sont plafonnés à 7.500 euros par personne et par an, conformément à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988. Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement, conformément à l'article 11-5 de la loi précitée.

Date et signature

Règlement à l'ordre de AFAEC
(Association de Financement des Amis d'Eric Ciotti)

Document à retourner à :

Permanence Eric Ciotti - 15, quai des Deux Emmanuel - 06300 NICE

04 92 14 59 00 - e.ciotti@orange.fr